

2026-077



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON

Séance du 27 avril 2026 – Délibération n°077

### **Objet : DESIGNATION DE REPRESENTANTS CEPE VENTAJOU**

**Convocation envoyée,  
affichée le : 21/04/2026**

\*\*\*\*\*

**Nombre de membres :**

En exercice : 29  
Présents : 27  
Pouvoirs : 2  
Votants : 29  
Absents : 0

\*\*\*\*\*

**Résultats :**

Pour : 27  
Contre : 0  
Abstention : 2

\*\*\*\*\*

**Liste des délibérations  
affichée le : 29/04/2026**

L'an deux mil vingt-six le vingt-sept avril à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Fabrice Frayssinet, maire de la commune.

**Président de séance** : Monsieur Fabrice FRAYSSINET  
**Secrétaire de séance** : Madame Béatrice GIRAL VIALA

**Présents** : Fabrice FRAYSSINET - Béatrice GIRAL VIALA - Florian CREYSSELS - Florence RAYNAL - Jean Bastien MAJOREL - Myriam LACAN - Yves DOULS - Bruno PEYRAT - Cindy PÈRE-BEDEL - Simon TABART - Stéphanie CHAYRIGUES - Sylvain CAUSSE - Amandine SAINT-ANTONIN - Paulin NIBOULIES - Elodie ROBIN - Geoffroy MULLER - Candice AZDAD - Evelyne DURAND - Marcel LACAN - Mélina COUSI - Damien LAURAIN - Régine ROZIERE - Françoise PRADEL - François - Xavier FABRE - Marion PLENACOSTE - Laurent ROBERT - René-Paul AVIGNON.

**Absents** : Vanessa TONNEAU (a donné pouvoir à Jean Bastien MAJOREL) - Paul BERGONNIER (a donné pouvoir à Candice AZDAD).

### **EXPOSÉ DES MOTIFS**

**Monsieur le Maire** indique que, le 1er octobre 2025, la commune a adopté une délibération relative à l'approbation des statuts de la société CEPE Ventajou ainsi qu'à la prise de participation dans cette société de projet.

Cette délibération désignait également l' élu chargé de représenter la commune au sein des instances décisionnelles de la société. L' élu précédemment désigné, n'exerçant plus de mandat, il convient désormais de procéder à la désignation d'un nouveau représentant.

**Après avoir entendu l'exposé,**

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

FF RB

2026-077

**Vu** l'arrêté préfectoral du 6 novembre 2015 portant création de la commune nouvelle de Sévérac d'Aveyron ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T)

## DECIDENT

**ARTICLE 1 : DE DESIGNER** comme représentants auprès de la CEPE Ventajou Béatrice GIRAL VIALA avec Yves DOULS en suppléance.

**ARTICLE 2 : D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,

Le Maire  
Fabrice FRAYSSINET

Le secrétaire de séance  
Béatrice GIRAL VIALA



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture